



Dossier de presse / Ville d'Anor - mardi 2 juillet 2019



La Ville d'Anor distinguée au concours national " Fier de ma Commune " !

La Municipalité d'Anor reçoit une distinction nationale dans la catégorie « Mobilités » dans le cadre du Concours « Fier de ma commune » organisé par l'Association des Maires de France, France Info et la Gazette des Communes.



Présidée par **Sybile VEIL**, Présidente-Directrice Générale de Radio France, **Julien ELMALEH**, Directeur Général d'Infopro Digital et de **François BAROIN**, Président de l'Association des Maires de France, en présence d'**Erik ORSENA**, écrivain, membre de l'Académie, parrain de la cérémonie, cette soirée Parisienne a mis à l'honneur la Ville d'Anor dont la candidature a été retenue parmi les 570 dossiers examinés par le Jury, pour son opération « My Anor My Mobility » réalisé en étroit partenariat avec le Parc Naturel Régional de l'Avesnois.



Dans le grand et mythique Studio 104 de la Maison de la Radio à Paris, la Ville d'Anor représentée **son Maire Jean-Luc PERAT**, a été honorée de recevoir une distinction dans la catégorie **Mobilités** du Concours « **Fier de ma commune** ». Pour l'occasion, il était accompagné par de **Joëlle BOUTTEFEUX**, Maire-Adjointe, **Christophe LEGROUX**, Responsable du pôle écocitoyenneté du Parc naturel régional de l'Avesnois, et **Samuel PECQUERIE**, Directeur Général des Services de la Mairie.



Cette distinction récompense la campagne d'engagement public « **My Anor My Mobility** » qui vise à sensibiliser, outiller et donner une place d'acteur aux habitants afin d'en faire des alliés pour engager la commune sur la **neutralité carbone liée aux déplacements** des personnes et **inventer de nouveaux modes d'organisation**.

47 testeurs volontaires installés sur leur véhicule un **boîtier connecté** leur permettant de recevoir sur leur smartphone à l'issue de chaque trajet les informations relatives à la **quantité de carburant consommé**, la **quantité de CO2 réellement émis** mais également un **conseil individualisé en éco conduite**.

Ils ont sur 1 an (Mars 2018 à mars 2019) parcouru + de 820 000 km avec comme **résultat 13% d'économie de carburant** soit **17 tonnes de CO2 évitées** et +/- **10 000 euros d'économie de carburant** (moyenne de 200 euros par conducteur).

Avec une partie des économies réalisées les **130 tonnes de CO2 émises ont été compensées et neutralisées**.

Il a donc été pour partie possible d'absorber l'augmentation du coût des carburants non pas par des aides ou en souhaitant une baisse du prix de ces derniers mais via **une démarche vertueuse d'économie et d'impact neutre sur leur mobilité**. L'objectif est maintenant de les « embarquer » dans la **mise en œuvre de solutions alternatives à la voiture individuelle**.

Même si la commune n'est pas lauréate du concours, elle fait partie des 4 villes distinguées dans sa catégorie complétant ainsi la liste des récompenses déjà obtenues.

Remerciements : Start'Up We Now Valérie MAS, Fabien CARIMALO et Marion DARAS | Parc Naturel Régional de l'Avesnois Christophe LEGROUX | Chaire Explorateurs de la Transition - Université Catholique de Lille : Aurélie MONTIGNY et Agathe DOUCHET | Groupement d'entrepreneurs Grands Ensemble : Philippe Tostain, | Centre Ressource Régional en Ecomobilité de Lille : Judicaël POTONNEC | Kathy DAVID Transdev et Ville d'Anor : Benjamin WALLERAND – Adjoint au Maire.

Contacts | Ville d'Anor : Samuel PECQUERIE – DGS de la Ville d'Anor – 06.73.84.21.84 – samuel.pecquerie@ville-anor.fr

Anor mieux rouler 
pour moins consommer

